

Hommage à Edwin Stettler

Autor(en): **Zeller, Philippe**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2012)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Nécrologie

Hommage à Edwin Stettler

Div Philippe Zeller

Hommage prononcé lors des obsèques du Cdt C Stettler le 13 mars 2012 en l'église Saint-François, à Lausanne

Une vocation ne s'explique pas, elle se vit. Le commandant de corps Edwin Stettler a pleinement vécu cet appel mystérieux qui, selon Bernanos, vient de Dieu.

Bernois originaire d'Eggiwil, mais né à Lausanne en 1925, il se destine très vite à la carrière d'officier instructeur d'artillerie après l'obtention d'une licence ès sciences commerciales décernée par l'Alma Mater lausannoise. Très vite, il gravit les échelons et est appelé à la tête de l'une des importantes sections du Département militaire fédéral : la section des plans qu'il a dirigée de mains de maître. Un stage de deux ans à l'École supérieure de guerre, à Paris, et les commandements successifs du bataillon de fusiliers 4, vaudois, du régiment d'infanterie 70, vaudois également, puis neuchâtelois, le 8, de la division mécanisée 1 et de 1979 à 1986 du Corps d'armée de campagne 1 sont les étapes qui jalonnent une brillante carrière.

L'indépendance d'esprit, de pensée et d'action d'une personnalité de cette trempe ne pouvait pas toujours plaire à la hiérarchie. Et la hiérarchie d'interrompre son cursus au sein de notre armée. Pendant « sa traversée du désert », ce futur officier général, grand à la fois par sa stature et sa hauteur de vues met ses vastes compétences au service d'une importante entreprise internationale. Heureusement, des personnalités politiques et militaires bien avisées ont permis son accession au généralat lorsqu'il devient le chef de l'état-major du commandant de corps Gérard Lattion.

Membre de la Commission de défense militaire, Edwin Stettler, parfait bilingue, cultive de nombreuses relations parmi les milieux politique, économique, académique, associatif et médiatique. En particulier, avec les responsables des affaires militaires des cantons latins et du canton de Berne. Ancien président de la Conférence des chefs de départements militaires de ces cantons, l'ancien ministre Lachat lui rend hommage.

Je cite : « Je m'honore de l'amitié qu'il m'a accordée. Il fut mon confident et mon conseiller. Avec l'élégance qu'il lui était propre, il était le défenseur et l'illustrateur de la Suisse romande et pas seulement au plan militaire ; il lui est arrivé, seul tel Atlas, de porter les soucis romands à telle enseigne que nous parlions de lui, en le désignant comme le proconsul romand. »

Edwin Stettler est un ardent défenseur de la Suisse romande. Qu'on en juge par quatre exemples choisis parmi tant d'autres ! Ne fait-il pas plier l'administration militaire lorsqu'il s'agit d'introduire une arme de défense aérienne d'abord destinée aux seules formations suisses alémaniques ? Dès l'entrée en souveraineté de la République et canton du Jura, n'entretient-il pas des liens de confiance et d'amitié avec le ministre François Lachat dont je viens de citer le témoignage, créant ainsi les conditions favorables à la mise en place

des affaires militaires de la jeune République ? Ne noue-t-il pas les mêmes liens avec le chef du Département militaire fédéral, Jean-Pascal Delamuraz ? Avec les anciens conseillers fédéraux Chaudet et Wahlen et avec Madame Weitzel, chef du Service complémentaire féminin n'est-il pas la cheville ouvrière de la sauvegarde de la propriété du général Guisan à Verte Rive, à Pully, lorsqu'il préside aux destinées de la Société vaudoise des officiers ?

Un visionnaire, le commandant de corps Stettler ? En pensant aux réflexions qu'il a partagées avec ses grands subordonnés, les officiers généraux qui l'entouraient dans l'exercice de ses fonctions, ses « seigneurs » comme il les appelait pour ne pas montrer, pudeur oblige, qu'il les aimait et en revoyant l'émission que la TSR lui a consacrée pendant plus d'une heure, en novembre 1984, après les manœuvres originales qu'il avait imaginées et conduites, on ne peut que répondre par l'affirmative. Le regard lucide qu'il portait sur la défense du pays pendant sa vie professionnelle et au-delà de celle-ci, reste, ô combien ! d'actualité.

Libéré des obligations militaires à l'âge de 70 ans, Edwin Stettler préside le Conseil d'administration de la société Bonnard et Gardel. Monsieur Marchand va évoquer cette seconde carrière.

Et l'homme à la ville qui était-il ? Monsieur Pierre-Marc Burnand va l'évoquer également. Pour ma part, je rappellerai simplement que le soutien de son épouse et de sa famille a été déterminant pour la réussite de son parcours professionnel. C'est l'une des très rares confidences qu'il m'ait faites au cours des quatre années que j'ai eu le privilège de passer à ses côtés comme chef de son état-major de corps d'armée.

Edwin Stettler faisait partie des hommes et des femmes désintéressés de ce pays. Il s'est appliqué à sauvegarder le bien commun de notre patrie par son engagement sans réserve de citoyen-soldat. Marqué au sceau de la responsabilité et du devoir, il a aussi contribué à la sauvegarde de notre pays.

Une vocation ne s'explique pas, elle se vit. Edwin Stettler l'a pleinement vécue dans ce pays qui avait su se mobiliser pour préserver l'essentiel : éviter la guerre.

Edwin Stettler n'a jamais confondu le pouvoir et ses attributs que le Conseil fédéral lui avait conférés avec l'exercice du commandement lui-même. Il a été suivi parce qu'il était un chef cultivé, d'une rectitude exemplaire, plein d'une rigueur nuancée, de sensibilité et d'amabilité. Il avait le respect d'autrui et de lui-même, bref, il était plein d'urbanité. Il a été suivi parce que c'était un homme de cœur. Parce que c'était un grand soldat au service de notre pays. Votre présence en témoigne aujourd'hui.

Edwin Stettler a porté un uniforme de paix. Qu'il repose en paix.